[Nouvelles locales] : Algérie, Liban, Maroc, Casablanca, Tunisie, Cameroun, Ouganda, Côte d'Ivoire, Madagascar, Sénégal, République du Zaïre

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **24 (1978)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ALGERIE

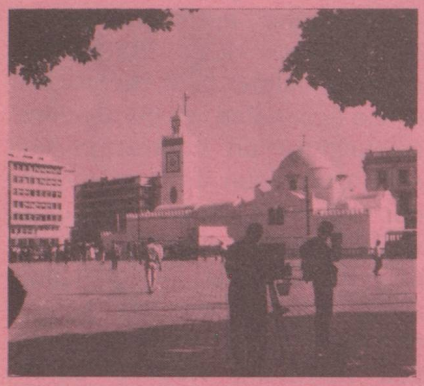

Ambassade, 27 Bld Zirout Youcef, de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi, Boîte postale 482,
Alger-Gare, Algérie.

M. Ernest Andres nouvel ambassadeur de Suisse en République Algérienne

Le Conseil fédéral a nommé M. E. Andres, chef du service information et presse du Département politique fédéral, ambassadeur de Suisse en République algérienne démocratique et populaire.

Originaire de Wynau (BE), M. Andres est né en 1932 à Fribourg. Il a fait ses études dans cette ville et les a terminées avec la licence et le doctorat ès sciences économiques et commerciales. Entré en 1958 au service du Département politique, il a été affecté tout d'abord à Berne et à Berlin. Après une activité à la centrale, il était transféré à Bangkok en 1963 comme collaborateur et chargé des affaires économiques. Il partait ensuite pour Washington où il devenait conseiller d'ambassade. De retour à la centrale en 1972, il prenait la direction de la section des affaires scientifiques internationales puis, en 1975, celle du service information et presse du Département politique.

Nouveau directeur administratif au Département politique fédéral : l'ambassadeur Martin

Le Conseil fédéral a nommé M. Jimmy Martin, récemment ambassadeur de Suisse en Algérie, en qualité de directeur de la direction administrative du département politique fédéral. Il succède à M. Antonio Janner, récemment désigné ambassadeur à Rome, en remplacement de M. Henri Monfrini décédé dans l'exercice de ses fonctions en octobre dernier.

Né en 1920 et originaire de Massongex (VS), M. Martin a fait ses études universitaires à Genève, où il a obtenu la licence ès sciences économiques. Il est entré en 1945 au service du Département politique et a été transféré successivement à Madrid, Beyrouth et la Nouvelle Delhi où il a été chargé, dans ce dernier poste, des affaires économiques. Il est rentré à Berne en 1957 où, dans le cadre de la direction administrative il a rempli les fonctions de suppléant du chef du personnel, et à ce titre participé à l'élaboration de l'ordonnance sur les rapports de service des fonctionnaires du Département politique. En 1963, il a été affecté à l'ambassade de Suisse à Kuala Lumpur comme conseiller d'ambassade. Il en a assumé la direction en qualité de chargé d'affaires *ad interim*. De 1968 à 1975, il a été le premier collaborateur de l'observateur permanent de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York. Le titre de ministre lui a été conféré en 1971 dans l'exercice de ces fonctions. En 1975, le Conseil fédéral le nommait ambassadeur en Côte-d'Ivoire en Haute-Volta et au Niger, avec résidence à Abidjan. En 1977, M. Martin a été nommé ambassadeur en Algérie. (ats)

☆

(Suite page 15)

LIBAN

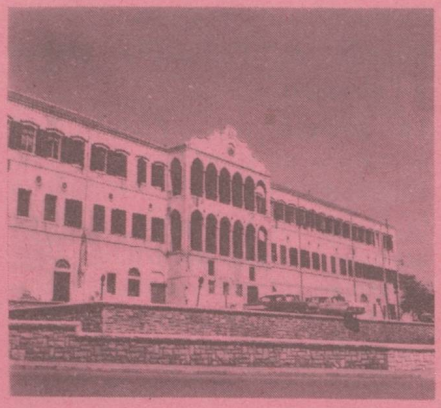

Beyrouth
Ambassade, rue John-Kennedy, Immeuble Achou, case postale 172, Beyrouth ; de 9 heures à 12 heures du lundi au vendredi. Tél. 366-390/1.

MAROC

Rabat Ambassade de Suisse
Boîte Postale 169
Square Condo-de-Satriano.

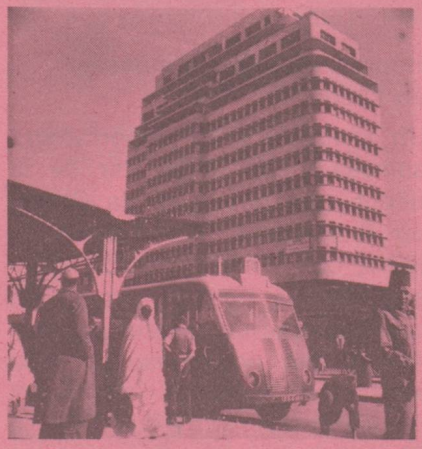

Casablanca
Consulat, 79, Mahaj Al Hassan Al-Tani (avenue Hassan II)
(De 9 h à 12 h du lundi au vendredi)
Case postale 5.

TUNISIE

Ambassade de Suisse
17, avenue de France

Tunis

Tél. : 245.033 et 245.867
Télex 12.447

Bonne nouvelle

Le projet de transfert de la chancellerie dans des lieux plus accessibles et plus accueillants devient une réalité ; dès l'automne prochain elle sera emménagée dans des locaux neufs, à la périphérie de Mutuelleville. Toutes précisions utiles seront bien entendu portées à la connaissance de la communauté suisse par voie de circulaire.

Association d'amitié tuniso-suisse

On nous signale que cette amicale vient d'être réactivée et que son comité directeur se compose comme suit :

Président : M. Habib Chaouch, député, professeur à l'Université de Tunis, secrétaire-adjoint de l'UGTT - 25, rue Akhtal, El Menzah ;
Secrétaire général : M. Mohsen Tekaya, directeur général adjoint de « L'Immobilière de l'Avenue », 16, rue de Québec, Tunis ;
Trésorier : M. Habib Dahmouni, ingénieur directeur S.N.C.F.T. - 4, rue des Palmiers, Sidi-Rezig/Megrine.

Les personnes désireuses d'obtenir de plus amples renseignements sur cette association ou d'en faire partie, sont priées de se mettre en rapport avec M. Tekaya.

Les **échanges commerciaux** entre la Tunisie et la Suisse ont progressé dans les deux sens en 1977. Les exportations suisses ont atteint 42,2 millions de francs suisses, soit une augmentation de 15,8 % par rapport à 1976, tandis que les importations de biens tunisiens ont atteint 8,4 millions de francs suisses, soit une progression de 27,3 % par rapport à l'année précédente.

Voici quelques chiffres significatifs en milliers de francs.

Exportations :

— désinfectants, insecticides	2 430
— fils synthétiques	2 690
— métaux communs et ouvrages en ces métaux	6 639

Importations :

— fruits et noix	416
— fruits autrement préparés ou conserves	534
— éponges naturelles	860
— tapis à points noués	2 344

L'aide humanitaire offerte par la Confédération helvétique et des organismes privés suisses à la Tunisie se chiffre pour 1977 à F 932 090.

Lors du **1er Festival international du film sportif** qui s'est déroulé à Tunis du 3 au 8 avril, la Suisse s'est vu décerner le prix du Comité olympique tunisien pour le film réalisé par l'Ecole fédérale de Macolin « Toronto, risque ou aventure » à l'occasion des Jeux olympiques pour les handicapés physiques à Toronto en 1976.

Dans le cadre du **concours de dessins entre des élèves suisses et tunisiens**, les cent meilleurs dessins des élèves tunisiens ont été envoyés en Suisse fin mai afin que le jury suisse puisse désigner dix lauréats tunisiens. Les dessins tunisiens et suisses seront exposés en Tunisie au mois de novembre 1978 après avoir été présentés dans une exposition itinérante en Suisse.

CAMEROUN

YAOUNDE

Ambassade, B.P. 1169 ;
Villa Zogo-Massy, Route du Mont-Fébé, Quartier Bastos.

Réception de 8 h à 12 h et de 15 h à 16 h du lundi au vendredi.

OUGANDA

Consulate of Switzerland
P.O. Box 4886
Kampala
Téléphone 51455

COTE-D'IVOIRE

Abidjan
AMBASSADE
Immeuble Les Arcades,
Rue Franchet d'Espérey
(de 8 h à 12 h du lundi au vendredi)
Boîte postale 1914, Abidjan

MADAGASCAR

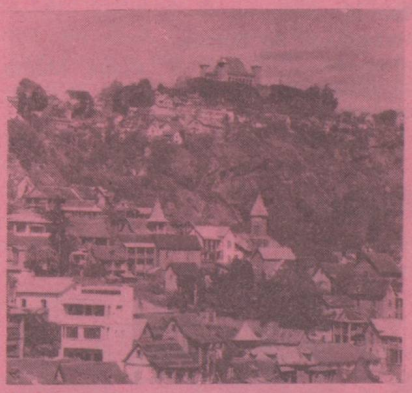

Ambassade
Rue Solombavambahoaka Frantsay 77

Mauritanie : agence consulaire de Suisse : M. Henri Muller, Consul de Suisse, B.P. 132, Nouakchott.

Mali : agence consulaire de Suisse M. Roger-Gaston Progin, Consul de Suisse, B.P. 1124, Bramako.

SENEGAL

Dakar

Ambassade, 1, rue Victor-Hugo (de 9 h à 12 h du lundi au vendredi), boîte postale 1772, Dakar (Sénégal). Tél. : 263-48-(49).

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour la Gambie, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

ILE MAURICE

Port-Louis

Consulat, 2 Pope Hennessy Street (de 8 h. à 16 h. 30 du lundi au vendredi), boîte postale 437, Port-Louis (Ile-Maurice).

Nairobi

Ambassade de Suisse

International House, 7e étage Mama Ngina Street P.O. BOX 20008 Nairobi. Tél. 28735.

Rwanda

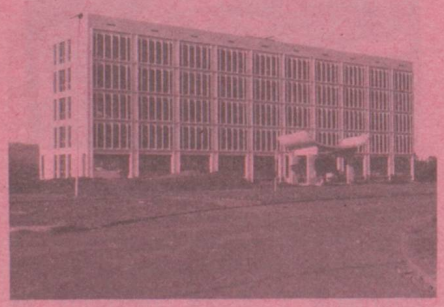

Ambassade de Suisse
B.P. 597 KIGALI
21, boulevard de la Révolution
Bâtiment de
l'Agence Maritime Internationale (AMIRWANDA), 1er étage, tél. : 5534

REPUBLIQUE DU ZAIRE

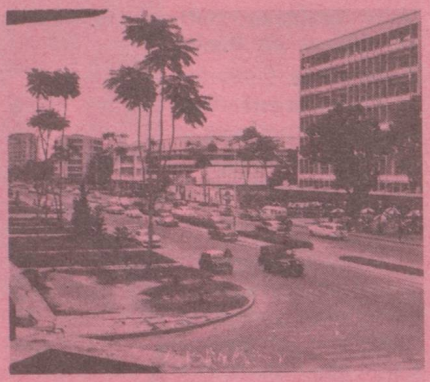

Kinshasa

Ambassade de Suisse
Résidence Astrid, 3e étage
Angle des Avenues de la Nation et Lupungu
B. P. 8724
Tél. 222.85 et 25.099
Réception de 9 h 30 à 12 h
samedi excepté. ou sur rendez-vous.

Nouvelles économiques

(suite)

Après avoir commercialisé l'année dernière un gril solaire avec beaucoup de succès, une entreprise suisse lance maintenant un briquet solaire sur le marché. Ce petit objet parabolique et pliable se glisse facilement dans une poche. Il s'oriente face au soleil et allume en un clin d'œil la cigarette qui a été fixée en son centre. Ce briquet révolutionnaire, qui porte le nom de Raylight sera certainement appelé à faire sensation auprès des fumeurs habitant un pays bien ensoleillé. (OSEC)

(G. Ray SA Case postale CH-1037 Etagnières)

Des entreprises suisses améliorent la balance commerciale de la France

La France compte un total de 375 entreprises suisses, occupant plus de 110 000 employés. Il s'agit au premier chef d'entreprises productrices où dominent la chimie, l'industrie alimentaire, la construction mécanique et la fabrication de matériaux de construction. Une grande importance marque aussi les entreprises d'assurances, les transports, le commerce lointain et transitaire, ainsi que les grands magasins.

Malgré la détérioration constante des taux de change et une demande en baisse, les exportations suisses à destination de la France ont dépassé, l'an 1976, de sept bons pour cent le record de 1974, écrit le Crédit suisse dans l'un des derniers numéros de son « bulletin ». Pour le premier semestre de 1977, les exportations à destination de la France ont atteint 1,9 milliard de francs, soit une augmentation de 10,4 pour cent par rapport à l'année 1976. Les importations en provenance de France ont augmenté, pendant la même période, de 9,9 pour cent, pour atteindre 2,7 milliards.

La balance commerciale franco-helvétique a présenté, en 1976, un excédent de 1,5 milliards de francs suisses en faveur de la France. Les exportations d'entreprises suisses installées en France peuvent être estimées, pour 1976, à deux milliards de francs français environ, ce qui hausse l'excédent commercial effectif résultant des relations avec la Suisse au niveau de 2,5 milliards de francs suisses. (ats)